

## Résumé de la négociation intéressement du 29/03/22

### CONTEXTE :

**Le directeur** commence en nous expliquant qu'il a besoin de résultats financiers pour être crédible à Framatome.

**Un élu CFDT** rappelle que beaucoup d'établissements Framatome ne sont pas rentable seul et que Vallourec est le contre-exemple de cela, puisqu'il a mis en place un accord pour redresser les pertes dès 2017 et il poursuit dans cette logique avec le nouvel actionnaire. Pour nous l'intérêt d'un accord d'intéressement est de motiver les salariés, sinon à quoi bon le rédiger ! Il nous faut donc des objectifs atteignables même s'ils doivent être ambitieux.

- Les chiffres financiers depuis 2018 avec le prévisionnel 2022 nous sont donnés soit pour 2022  
Chiffre d'Affaire 25,9 M€(CA) au 30/11. Résultat Brut d'Exploitation (RBE) -3,02M€ au 30/11.

Les caractéristiques de l'accord d'intéressement, soit :

- Qu'il n'est pas obligatoire et concerne tous les salariés.
- Liés aux résultats et au fonctionnement de l'entreprise
- Les critères doivent être aléatoires.
- Et à durée déterminée en l'occurrence jusqu'à fin novembre 2022.

**Le directeur** ajoute que nous tenons 900 tubes par semaine et que les rebuts de MHI avant sonde SAX sont entre 15 et 16 %.

**Un élu CFDT** demande si les PEN vont nous ralentir ? **Le directeur** affirme que non la Bender permettant de travailler en parallèle sur ONET et ENSA qui est repoussé en septembre /octobre.

**L'élu** demande combien représentent les PEN cette année. **Le directeur** répond 2M€ et avec un calcul rapide estime la réalisation d'un GV MHI en 4 semaines.

**Le directeur** ajoute que les améliorations doivent porter avant le CF SAX pour réaliser le GV2 MHI en novembre.

Les objectifs de la réunion de fixer les seuils de chaque indicateur sont rappelés.

**Un élu CGT** demande à cibler nos capacités actuelles pour calibrer nos indicateurs sécurité/qualité !

La date de fin sera donc le 30 novembre et le 1er décembre nous aurons la fraction de l'accord de Framatome.

**Un élu CGT** rappelle la date du CSE Central validant la fusion ce 20 avril.

**Le directeur** rappelle que nos résultats de 2021 ont été catastrophiques qu'il explique principalement par le bruit de fond dans les petits centres qui ont perturbés la mise en caisse.

### PERSPECTIVES 2022 :

	Chiffre d'Affaire	Résultat Brut d'Exploitation.
Prévision 2021 (30/11)	25,9	-3,02
Révision 2022 (30/11)	36,9	- 4,4

**Le directeur** nous explique que le surcoût de la révision est dû à la marge sur MHI et au coût matière.

### PROPOSITIONS 2022 :

**Le directeur** nous propose après quelques ajustements :

Il est réalisé aujourd'hui avec les 2 DFHM produits en 2021+ 1DFHM et 1 MHI.

**Un élu CFDT** fait la remarque que MHI n'est pas terminé ! **Le directeur** admet qu'ils doivent être sondés CF SAX et mis en caisse.

Il faudra réaliser 4 GV MHI prévus en 8 mois à 900 tubes /semaine.

**Un élu CFDT** demande à supprimer 1 GV car ce ne serait pas réalisable.

**Le directeur** ajuste à 3 GV !

## **INFO CFDT FRAMATOME Tubes Nucléaires MONTBARD.**

### **Avec comme critères de déclenchement et la ligne de pourcentage de la masse salariale avec talon de 1000€ :**

C.A	21,9 M€	25,9M€	29,9 M€
% Masse Salariale	0%	1,5%	2,5%

R.B.E	- 0,56 M€	-3 M€	- 4,4 M€
% Masse Salariale	0%	3%	5%

### **Sécurité et Qualité majeure le résultat chacun de 1,15 maximum :**

Sécurité : Si TRIR < ou égal à 5,58 TRIR coefficient 1,15 soit maxi 1,25% de la masse salariale. il est aujourd'hui à 4,76 cela ne permet plus d'accident sur l'année sinon 0% de plus.

Qualité : Si le taux de rebut est égal à 12% coefficient 1,15 soit maxi 1,25% de la masse salariale. Si le taux de rebut est à 16% coefficient et de 1 soit 0% de plus.

**Une élue CFE** demande un suivi du taux de rebut à la semaine !

### **Suite à notre demande de complément d'information :**

- Avec quel niveau de prix de matière a été fait la cotation des GV MHI ?
- A combien se monte la différence entre le prix à l'origine et le prix actuel de la matière ?
- Quelle est la part matière première dans le prix de vente d'un GV ?
- A quel taux de rebut ont été fait les budgets MHI ?
- Plan de production annuel 2022.

Nous avons demandé de mettre le taux de rebut de la fin de notre première commande MHI comme référence maximum du critère qualité de notre futur accord soit :

Critère = 1 si taux de rebut  $\geq$  19%

Critère = 1,15 si taux de rebut  $\leq$  12%

Par ailleurs dans le planning usine il est fait référence à une hypothèse de taux de rebut de 14,5%, pour MHI et sur le budget !

***VOS REPRESENTANTS C.F.D.T ...un travail d'équipe à votre Service.***